

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2016.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2016, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 22,12 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 29,20 % de son actif en titres émis par la société « SPDIT SICAF », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 22,39 % de son actif en titres émis par la société « U.A.D.H », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 11,41 % de son actif en titres émis par la société « STAR », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

5/ Il est à signaler que suite au rachat du 20 Septembre 2016 de 3 000 actions, le capital de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» est passé de 4 498 304,577 Dinars à 552 392,341 Dinars. Ainsi et selon l'article 3 du Code des Organismes de Placement Collectif :

- Les opérations de rachats peuvent être suspendus si le capital après les rachats devient inférieur à Cinq Cent Mille Dinars ;
- Le Conseil d'Administration de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» doit procéder à sa dissolution lorsque son capital demeure, pendant quatre vingt dix jours, inférieur à un Million de Dinar.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cités ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2016.

Tunis, le 02 Novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/09/2016
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	512 846	3 603 030	3 767 455
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		512 846	3 359 565	3 520 926
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	243 464	246 529
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		145 668	1 387 391	1 177 269
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	145 668	1 387 391	1 177 269
AC 3 - Créances d'exploitation		-	105 386	-
AC 4 - Autres actifs		-	504	-
TOTAL ACTIF		658 515	5 096 311	4 944 724
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	19 347	23 833	22 230
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	88 710	101 093	99 440
TOTAL PASSIF		108 058	124 926	121 670
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	540 396	4 900 077	4 768 892
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	10 062	71 308	54 162
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	1	1
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 062	71 307	54 161
ACTIF NET		550 457	4 971 386	4 823 054
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		658 515	5 096 311	4 944 724

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 septembre 2016
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	21 451	110 034	38 125	127 020	130 726
a - Dividendes		17 552	94 985	33 771	114 081	114 081
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 899	15 049	4 354	12 939	16 646
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	15 239	34 296	7 254	22 934	28 609
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		36 690	144 330	45 380	149 954	159 336
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-17 440	-57 409	-21 923	-65 148	-85 468
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 250	86 921	23 457	84 806	73 868
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	-4 321	-12 376	-6 512	-13 784	-19 992
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 929	74 545	16 945	71 022	53 876
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-64 488	-64 483	-	286	286
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-49 559	10 062	16 945	71 307	54 161
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		64 488	64 483	-	-286	-286
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-363 785	-644 508	-319 423	-116 266	-218 186
* +/- values réalisées sur cession des titres		267 625	369 657	-8 027	8 232	-18 993
* Frais de négociation de titres		-6 160	-18 353	-278	-3 666	-5 708
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-87 391	-218 659	-310 784	- 40 679	-189 011

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 septembre 2016

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	14 929	74 545	16 945	71 022	53 876
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-363 785	-644 508	-319 423	-116 266	-218 186
c - +/- values réalisées sur cession de titres	267 625	369 657	-8 027	8 232	-18 993
d - Frais de négociation de titres	-6 160	-18 353	-278	-3 666	-5 708
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-54 160	-	-78 019	-78 019
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	1 385	-	157 539	157 539
* Capital	-	1 390	-	106 000	106 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-10	-	49 152	49 152
* Régularisations des sommes distrib.	-	5	-	2 386	2 386
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-4 001 163	-4 001 163	-	-149 693	-149 693
* Capital	-4 174 694	-4 174 694	-	-100 000	-100 000
* Régularisation des sommes non distrib.	238 020	238 020	-	-47 729	-47 729
* Régularisation des sommes distrib.	-64 489	-64 489	-	-1 964	-1 964
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 088 554	-4 272 597	-310 784	-110 853	-259 185
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	4 639 012	4 823 054	5 282 169	5 082 239	5 082 239
b - En fin de période	550 457	550 457	4 971 386	4 971 386	4 823 054
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	3 428	3 427	3 427	3 421	3 421
b - En fin de période	428	428	3 427	3 427	3 427
VALEUR LIQUIDATIVE	1 286,115	1 286,115	1 450,652	1 450,652	1 407,369
DIVIDENDE	-	15,804	-	22,766	22,766
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-4,96%	-7,49%	-5,88%	-0,82%	-3,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2016

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 512 846 Dinars contre 3 603 030 Dinars au 30/09/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Coût d'acquisition	664 160	3 004 452	3 267 732
- Actions et droits rattachés	664 160	2 647 524	2 794 308
- Titres OPCVM	-	116 928	233 424
- Obligations et valeurs assimilées	-	240 000	240 000
Plus ou moins values potentielles	-151 314	595 114	493 194
- Actions et droits rattachés	-151 314	603 327	496 442
- Titres OPCVM	-	-8 213	-3 248
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	3 464	6 529
Total	512 846	3 603 030	3 767 455

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 21 451 Dinars pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre un montant de 38 125 Dinars pour la même période en 2015, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Revenus des actions	17 552	86 934	33 771	105 614	105 614
- Revenus des Titres OPCVM	-	8 051	-	8 467	8 467
- Revenus des Obligations et des valeurs assimilées	3 899	15 049	4 354	12 939	16 646
Total	21 451	110 034	38 125	127 020	130 726

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, à 15 239 Dinars contre 7 254 Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et sur les dépôts à terme.

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Intérêts/ Compte courant	9 908	14 478	2 100	7 440	11 946
- Intérêts / dépôt à terme	5 331	19 818	-	-	-
- Intérêts / certificat de dépôt	-	-	5 154	15 494	16 663
Total	15 239	34 296	7 254	22 934	28 609

3-4 Note sur le capital

Capital au 30/06/2016	
- Montant	4 579 390
- Nombre de titres	3 428
- Nombre d'actionnaires	14
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-3 936 674
- Nombre de titres	-3 000
- Nombre d'actionnaires sortants	-2
Autres effets sur le capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-363 785
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	267 625
- Frais de négociation de titres	-6 160
Capital au 30/09/2016	
- Montant	540 396
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	10 062	71 307	54 161
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	1	1

Total	10 062	71 308	54 162
--------------	---------------	---------------	---------------

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	74 545	5	-64 488	10 062
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-2	-
Total	74 547	5	-64 490	10 062

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 19 347 Dinars contre 23 833 Dinars au 30/09/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Gestionnaire	12 248	15 398	14 273
- Dépositaire	7 099	8 435	7 957
Total	19 347	23 833	22 230

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 88 710 Dinars contre un solde de 101 093 Dinars au 30/09/2015, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	7 940	5 572	10 501
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13230	13230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3828	3828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3585	3585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1078	1078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6210	6210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3375	3375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134

- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	172	172
- Dividende à payer exercice 2014	159	296	296
- Dividende à payer exercice 2015	111	-	-
- CMF à payer	255	415	401
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	28 806	43 898	36 102
- TCL à régulariser	13477	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	527	-	1 228
Total	88 710	101 093	99 440

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, à 17 440 Dinars contre 21 923 Dinars pour la même période en 2015, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	12 250	40 323	15 399	45 759	60 031
- Rémunération du dépositaire	5 190	17 086	6 524	19 389	25 437
Total	17 440	57 409	21 923	65 148	85 468

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, s'élèvent à 4 321 Dinars, contre 6 512 Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015, et se détaillent comme suit :

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	2 513	7 486	4 929	9 371	14 300
- Redevance CMF	1 038	3 417	1 306	3 878	5 087
- Autres charges	20	68	29	84	121
- TCL	750	1 405	248	451	484
Total	4 321	12 376	6 512	13 784	19 992

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 145 668 Dinars contre 1 387 391 Dinars au 30/09/2015, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Avoirs en banque	144 476	1 142 647	1 232 816
- Sommes à l'encaissement	364	244 567	7 484
- Sommes à régler	-9 094	-2 662	-67 646
- Dépôt à terme	-	-	-
- Intérêts courus / Dépôt à terme	-	-	-
- Intérêts courus /compte courant	9 922	2 839	4 615
Total	145 668	1 387 391	1 177 269

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI GESTION » au 30/09/2016, s'élève à 40 323 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 30/09/2016, s'élève à 17 086 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2016

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/09/2016	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
Actions & Valeurs assimilées		664 160,838	512 846,434	77,879%	93,167%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	54,500	0,008%	0,010%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	90,000	0,014%	0,016%	0,00%
DA 2/9 SIMPAR 2014	7	37,856	49,700	0,008%	0,009%	0,00%
DA 1/8 SIMPAR 2012	1	2,793	4,510	0,001%	0,001%	0,00%
SOTRAPIL	4 995	45021,617	37971,990	5,766%	6,898%	0,13%
SPDIT SICAF	18 310	154821,990	192255,000	29,195%	34,926%	0,07%
STAR	587	98355,276	75120,738	11,408%	13,647%	0,03%
DA 2/43 TUNISIE LEASING 2015	22	17,600	19,800	0,003%	0,004%	0,00%
TUNIS RE	7 609	62267,405	59745,868	9,073%	10,854%	0,04%
UADH	46 648	303212,000	147454,328	22,392%	26,788%	0,13%
DA 8/33 UBCI 2013	16	49,936	80,000	0,012%	0,015%	0,00%
Total Général		664 160,838	512 846,434	77,879%	93,167%	